



REGLEMENT PROCESS D'ADMISSION

**PROGRAMME VISE & GRADE DE LICENCE BACHELOR
BUSINESS MANAGEMENT**

DipViGrL - DIPLOME EN MANAGEMENT

Mise à jour décembre 2025

Le test d'admission vise à permettre de sélectionner les candidats souhaitant intégrer le programme Bachelor en Management d'EKLORE-ED.

Le présent règlement en présente les voies d'accès au concours, les épreuves, le mode d'évaluation et le process de décision d'admission.

EKLORE-ED procède à l'admission de ses étudiants dans le programme Bachelor sur la base d'un concours comportant plusieurs sessions d'admission réparties au cours de l'année universitaire.

LES VOIES D'ACCES

EKLORE-ED procède à l'admission de ses étudiants sur concours en première année. L'accès au programme est également possible en deuxième et troisième année sur dossier de candidature et entretien de motivation.

L'accès au concours du Programme Bachelor Business Management en 1^{re} année se fait dans le cadre du dispositif **Parcoursup**.

Le nombre de places attribuées en première année, en deuxième année et en troisième année est déclaré officiellement chaque année au B.O.

ADMISSION EN PREMIERE ANNEE

La scolarité dans le cadre du Bachelor Business Management est ouverte aux titulaires du baccalauréat toutes séries, ainsi qu'aux étudiants ayant effectué une première année d'études supérieures.

L'admission en première année comprend une étape d'analyse du dossier sur PARCOURSUP, une étape d'admissibilité et une étape d'admission.

Les modalités d'admission sur l'analyse du dossier PARCOURSUP

L'analyse du dossier des candidats portera sur les notes obtenues dans les disciplines appartenant au tronc commun et une attention particulière sera portée aux notes d'anglais.

Un candidat sera déclaré admissible dès lors que qu'il aura obtenu au moins de 10/20 de moyenne générale à l'ensemble des résultats des années de classe de première et de terminale

Les modalités de l'étape d'admissibilité

Sur la base du dossier de candidature constitué sur PARCOURSUP, le candidat devra fournir :

- ✎ Les 3 derniers bulletins de notes disponibles

A l'issue de l'analyse du dossier, un candidat éligible à l'admissibilité selon les critères abordés précédemment, participera aux épreuves d'admission suivantes :

- ✎ Entretien de motivation évalué par un jury
- ✎ Une expérience de cours non obligatoire peut compléter l'entretien de motivation.

Un classement des candidats est établi à l'issue de l'épreuve, sur la base de leurs résultats :

Le jury avec lequel le candidat s'entretient est composé de deux membres, dont un appartient nécessairement à l'équipe permanente de d'EKLORE-ED et le second, pouvant être sollicité auprès de ses parties prenantes externes (diplômés, professionnels issus des entreprises partenaires). Son but est de déterminer les qualités d'expression orale et de sélectionner les candidats en fonction de leur motivation, de leur personnalité et des objectifs de l'École.

L'entretien dure 20 minutes.

Entretien à distance : le candidat devra répondre à la convocation TEAMS et réaliser son entretien dans les mêmes conditions que celles en présentiel.

La note finale du candidat est obtenue après application des coefficients ci-après la note de chaque épreuve :

Etude du dossier d'aptitudes	Epreuve Entretien oral
10	10

Un candidat admis lors d'une session et qui n'intègre pas l'École devra repasser les épreuves d'admission l'année suivante s'il souhaite intégrer l'École à nouveau.

ADMISSION EN DEUXIEME ANNEE

Le Bachelor Business Management est ouvert aux candidats ayant validé une première année d'études supérieures Post Bac ou ayant acquis au minimum 60 ECTS et/ou admis en 2^e année d'un premier cycle universitaire.

Les candidats doivent réaliser le même processus d'admission que pour une intégration en Bachelor 1 hors la procédure Parcoursup. Cf ci-dessus la procédure du Bachelor 1.

ADMISSION EN TROISIEME ANNEE PARCOURS ALTERNANCE ou ETUDIANT

Le Bachelor Business Management est ouvert aux candidats ayant validé deux années d'études supérieures Post Bac ou ayant acquis au minimum 120 ECTS, de préférence dans le domaine de la gestion.

Les candidats doivent présenter un dossier de candidature qui fait l'objet d'un examen par le jury d'admission.

Pour les candidats ayant retourné leur dossier complet, l'admission se déroule en 2 étapes concomitantes :

1^{re} étape : Étude du dossier

Composition du dossier :

Il doit comporter, outre le dossier de candidature dûment rempli, les pièces suivantes :

- ✂ Une copie d'une pièce d'identité (CNI ou Passeport) valide
- ✂ Un curriculum vitae,
- ✂ La photocopie des bulletins de notes du Baccalauréat, de première et de deuxième année d'études supérieures, une copie du diplôme de Baccalauréat, une attestation de réussite d'une première année d'un diplôme de niveau 5 et
- ✂ Un certificat de scolarité attestant le suivi d'une seconde année d'un cursus d'étude supérieure.

Une attention particulière est portée au profil du candidat afin de déterminer si son parcours lui permet d'intégrer directement la 3^e année avec toutes les chances de réussite au parcours en alternance.

Le candidat est invité à se présenter à un entretien de motivation

L'admission en troisième année est conditionnée à la présentation, par le candidat admis, d'une attestation de réussite d'un diplôme de niveau 5 (Bac + 2).

2^e étape : Entretien individuel de motivation

Le jury avec lequel le candidat s'entretient est composé de deux membres, dont un appartient nécessairement à l'équipe permanente d'EKLORE-EDet le second, pouvant être sollicité auprès de

ses parties prenantes externes (diplômés, professionnels issus des entreprises partenaires). Son but est de sélectionner les candidats en fonction de leur expression orale, de leur motivation, de leur profil et des objectifs de l'École.

L'entretien dure 20 minutes.

Entretien à distance : le candidat devra répondre en vidéo à une série de questions et l'enregistrer sur son espace personnel de candidature.

La vidéo est visionnée par l'un des collaborateurs d'ÉKLORE-ED sous la responsabilité du responsable des admissions du programme.

Le candidat obtient une note sur 10 à son dossier et une note sur 10 à l'entretien. La note finale sur 20 est obtenue après addition de ces deux notes sur 10.

Un candidat admis lors d'une session et qui n'intègre pas l'école ne pourra pas conserver le bénéfice de son admission.

RECRUTEMENT DES ETUDIANTS PAR LA VOIE INTERNATIONALE

ADMISSION EN PREMIERE ANNEE – Voie internationale

L'école ouvre l'entrée en 1^{re} année à la candidature sur dossier dans la limite d'un nombre de places défini chaque année.

Cette procédure de recrutement s'applique uniquement aux élèves préparant un baccalauréat (ou diplôme équivalent) non-français et, inscrits en dernière année de l'enseignement secondaire.

Elle s'adresse également aux bacheliers ou titulaires d'un diplôme non-français reconnu équivalent.

Les diplômes reconnus équivalents visés ci-dessus pourront faire l'objet d'un examen préalable par la commission d'équivalence désignée dans le présent Titre.

Les candidats doivent faire parvenir à l'école :

- ✚ Le dossier de candidature lui-même (en ligne),
- ✚ Les relevés des notes obtenues pendant l'année en cours et les deux années précédentes certifiés conformes par l'établissement,
- ✚ La photocopie d'une pièce d'identité,
- ✚ Une copie des notes du baccalauréat ou équivalent (si déjà obtenu),
- ✚ Un certificat de scolarité attestant le suivi de l'année en cours
- ✚ Une lettre de motivation,
- ✚ Un curriculum vitae,

Le candidat devra réaliser un entretien de motivation en direct en français et en anglais avec un collaborateur d'ÉKLORE-ED sous la responsabilité du responsable des admissions internationales.

La Direction du programme et/ou des Admissions Internationales émet alors un avis qui sera présenté au jury d'admission et de diplôme visé.

La note finale du candidat est obtenue après application des coefficients ci-après la note de chaque épreuve :

Etude du dossier	Epreuve Entretien oral
10	10

ADMISSION EN DEUXIEME ANNEE – Voie internationale

L'école ouvre l'entrée en 2ème année à la candidature sur dossier dans la limite d'un nombre de places défini chaque année.

Cette procédure de recrutement s'applique uniquement aux candidats ayant validé (ou en cours de validation) d'une première année d'études supérieures à l'étranger (bac +1 équivalent à 60 crédits ECTS).

Les diplômes reconnus équivalents visés ci-dessus pourront faire l'objet d'un examen préalable par la commission d'équivalence désignée dans le présent Titre.

Les candidats doivent faire parvenir à l'école :

- ✚ Le dossier de candidature lui-même (en ligne),
- ✚ Les relevés des notes obtenues pendant l'année en cours et les deux années précédentes certifiés conformes par l'établissement,
- ✚ La photocopie d'une pièce d'identité,
- ✚ Une copie des notes du baccalauréat ou équivalent (si déjà obtenu),
- ✚ Un certificat de scolarité attestant le suivi de l'année en cours
- ✚ Une lettre de motivation,
- ✚ Un curriculum vitae,

Le candidat devra réaliser un entretien de motivation en direct en français et en anglais avec un collaborateur d'EKLORE-ED sous la responsabilité du responsable des admissions internationales.

La Direction du programme et/ou des Admissions Internationales émet alors un avis qui sera présenté au jury d'admission et de diplôme visé.

La note finale du candidat est obtenue après application des coefficients ci-après la note de chaque épreuve :

Etude du dossier	Epreuve Entretien oral
10	10

ADMISSION EN TROISIEME ANNEE – Voie internationale

L'école ouvre l'entrée en 3ème année à la candidature sur dossier dans la limite d'un nombre de places défini chaque année.

Cette procédure de recrutement s'applique uniquement aux candidats ayant validé (ou en cours de validation) d'une seconde année d'études supérieures à l'étranger (bac +2 équivalent à 120 crédits ECTS).

Les diplômes reconnus équivalents visés ci-dessus pourront faire l'objet d'un examen préalable par la commission d'équivalence désignée dans le présent Titre.

Les candidats doivent faire parvenir à l'école :

- ✚ Le dossier de candidature lui-même (en ligne),
- ✚ Les relevés des notes obtenues pendant l'année en cours et les deux années précédentes certifiés conformes par l'établissement,
- ✚ La photocopie d'une pièce d'identité,
- ✚ Une copie des notes du baccalauréat ou équivalent (si déjà obtenu),
- ✚ Un certificat de scolarité attestant le suivi de l'année en cours
- ✚ Une lettre de motivation,
- ✚ Un curriculum vitae,

Le candidat devra réaliser un entretien de motivation en direct en français avec un collaborateur d'EKLORE-ED sous la responsabilité du responsable des admissions internationales.

La Direction du programme et/ou des Admissions Internationales émet alors un avis qui sera présenté au jury d'admission et de diplôme visé.

La note finale du candidat est obtenue après application des coefficients ci-après la note de chaque épreuve :

Etude du dossier	Epreuve Entretien oral
10	10

JURY D'ADMISSION

La composition du jury d'admission fait l'objet chaque année d'une approbation par le Recteur d'Académie de Bordeaux, Rectorat de rattachement du siège du groupe éklóre^{ed}, sur proposition du Directeur de l'établissement.

Le Président du jury d'admission est nommé par le Recteur d'académie dans le respect des règles fixées par l'arrêté du 8 mars 2001.

Le Président du jury pour le Programme Master, le Directeur Général d'éklóre-ed, le Directeur des Etudes et/ou le Responsable du programme Master, la Doyenne de la Faculté et trois professeurs permanents complètent ce jury.

Le Recteur d'Académie ou son représentant assiste aux délibérations en tant que garant de la légalité avec voix consultative.

La présence de représentants des étudiants n'est pas autorisée.

Une liste des candidats admis est adressée au Recteur d'Académie.